

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 521

présenté par  
M. Gouffier Valente

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de six »

le mot :

« d'un ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En ramenant le délai de publication du référentiel de l'ARCOM a un mois, à la place de six, le présent amendement prévoit d'accélérer le dispositif de protection des mineurs face à la dangerosité de certains contenus pornographiques, à l'heure de leur massification et de leur facilité d'accès.